

héritiers. Cela se produit dans toutes les régions de notre pays. Tout le monde le sait. Avancer de deux ou trois mois le paiement des impôts des sociétés, alors que, dans bien des cas, le contribuable n'a pas pris de dispositions relatives au crédit, va causer une foule d'ennuis à la société qui n'est, à vrai dire, qu'une entreprise familiale. Je ne vois pas quelle satisfaction le ministre peut retirer en avançant le paiement de cet impôt.

Tous ces facteurs se résument à un fait seulement: le gouvernement rend les affaires de plus en plus difficiles dans notre pays, et les gens, de plus en plus découragés, devront peut-être les abandonner. Or, ce sont eux qui fournissent des recettes au gouvernement. Dans bien des cas, et pour chaque dollar gagné, 50c. sont broyés par l'énorme machine qui fonctionne à Ottawa. Mais il semble bien que le gouvernement en vient à tuer la poule aux œufs d'or. S'il avait la prévoyance ordinaire des hommes d'affaires, il pourrait la garder vivante et saine. Elle continuerait ainsi de contribuer à l'activité générale de notre pays.

Prenant encore une fois la défense du contribuable, je rappelle à la Chambre la prévision de l'ancien ministre des Finances le 30 novembre 1967. Il avait alors introduit une surtaxe de 3 p. 100 sur le revenu et augmenté les taxes sur l'alcool et le tabac. Il avait avancé les paiements de l'impôt des sociétés et prévu un déficit de 80 millions de dollars pour l'année financière comprise entre le 1^{er} avril 1968 et le 31 mars 1969. Moins d'un an plus tard, son successeur a pris la parole aux bancs des ministres. Il a déclaré que le déficit, estimé à 780 millions de dollars, atteindrait en fait, 730 millions de dollars. Il a plâtré, grâce à un impôt de 2 p. 100 pour les trois derniers mois de l'année financière, un déficit net de 675 millions de dollars. On trouve ainsi, en moins d'un an, une différence d'environ 650 millions de dollars. J'estime que le gouvernement manifeste ainsi son incompetence, son incapacité et même son ineptie. Voilà le gouvernement que nous avons.

On pourrait se demander si cette leçon suffit au gouvernement et s'il va essayer de faire mieux. Non, sans doute. D'après le ministre des Finances, les dépenses vont être réduites, mais il déclare, presque en même temps, qu'elles se monteront, l'année prochaine, à 890 millions de dollars. Sans vouloir examiner les raisons de ces dépenses supplémentaires—cela viendra plus tard—je tiens à signaler à la Chambre que notre situation financière demeure, nous dit-on, très satisfaisante. En juin dernier, le gouvernement actuel a mené sa campagne électorale en affirmant que la situation est bonne et qu'il lui suffirait d'une majorité pour montrer ce qu'il

est capable de faire. L'ayant obtenue, il a montré en six mois ce qu'il sait faire; il a dû admettre une erreur de plus de 600 millions de dollars dans ses calculs. Réussite numéro un. Il a ensuite déclaré qu'il prévoit, pour l'année prochaine, une augmentation des dépenses de près de un milliard de dollars. Puis, il s'est entendu avec les investisseurs de New York pour garantir que les dépenses ne dépasseraient pas 10,300 millions de dollars. Or, les chiffres du ministre font état de la somme de 10,780 millions de dollars, soit une différence de 480 millions.

Je me demande ce que le contribuable canadien en pense. Je crois le savoir: Il pense que le gouvernement est incapable de diriger les affaires du pays. Je lui donne raison. D'après ses réalisations, la Chambre devrait condamner le gouvernement. C'est ce que font l'amendement et le sous-amendement. Le gouvernement ne pourra régler facilement ni sans peine le problème financier qui assaille le pays. Je vois qu'il y aura une conférence en décembre avec les provinces et que les ministres des Finances du Canada sont réunis en ce moment. Ceux qui lisent les journaux savent ce qui s'est passé à la conférence hier et ce qui s'y passe aujourd'hui. Tout le monde veut la taxe de 2 p. 100, les 440 millions, tous jusqu'au dernier. J'espère qu'à cette conférence on discutera la question du double emploi des organismes administratifs provinciaux et fédéraux, y compris les sociétés de la Couronne et l'expansion générale de la bureaucratie. Ce qu'il faut à ce pays, c'est un gouvernement qui fait moins d'affaires mais qui s'occupe mieux de ses affaires. Voilà ce qu'il faut. Si ce principe n'est pas adopté et mis en pratique, je crains fort pour l'avenir de notre pays. La volonté du peuple de se suffire à soi-même est menacée. Sa volonté de produire est sapée par le découragement.

Nous devrions ici, je crois, passer à l'examen de l'exposé du ministre à la lumière, selon l'expression de la *Free Press* de Winnipeg, des erreurs graves dans les calculs financiers, et voir si nous pouvons nous fier aux extrapolations. Je demanderais qu'on étudie de nouveau le discours du gouverneur de la Banque du Canada à Vancouver le 17 octobre, car au bas de la page 3 on trouve la phrase suivante: «Le problème du change l'hiver dernier était par-dessus tout une crise de confiance». Voici ce que je signale à la Chambre: Si un manque de confiance peut provoquer une ruée sur le dollar canadien qui en a prouvé la vigueur, alors qu'advierait-il si nos erreurs de calcul et notre mauvaise gestion financière devaient entraîner un manque de confiance semblable? Il me semble qu'un manque de confiance dans le marché américain ou n'importe quel autre, pourrait avoir